

Structure du référentiel de certification

Dans le référentiel de certification, il s'agit de décrire l'ensemble des compétences requises dans un contexte professionnel identifié, et qui présentent des situations d'évaluation destinées à mesurer ou apprécier, à l'aide de critères adaptés, l'atteinte des compétences définies.

Découvrez une proposition de format de référentiel de certification.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION		
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrire les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifier les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définir les critères et les modalités d'évaluation des acquis

Ce que doit maîtriser le candidat pour exercer chaque activité du métier

BLOC 1 - Indiquer l'intitulé du bloc				
Activité 1	C1	Modalité.s permettant la validation du bloc	Critère 1	Exemple : le candidat effectue la réparation complète dans le respect de la réglementation
	C2		Critère 2	
	C3		Critère 1	
Activité 2	C1	Préciser la ou les modalités(s) d'évaluation certificative(s), et non les évaluations formatives Exemples : mise en situation professionnelle, étude de cas...	Critère 2	
	C2			
	C3			

BON À SAVOIR

Cette matrice de référentiel est donnée à titre indicatif. Il convient de se référer aux documents d'enregistrement de France compétences disponibles lors de la création de votre compte d'enregistrement : <https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/rncp/>

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez la fiche outil « Écrire en compétence : mode d'emploi »



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan d'investissement dans les compétences

JUILLET 2021

afDas
DEMAIN SERA FORMATION